

Organiser une séance de dépistage des tares oculaires

Cet article a pour objet d'aider les organisateurs dans la préparation d'une journée de dépistage de tares oculaires. En effet, le bon déroulement d'une telle journée nécessite un minimum d'organisation afin de permettre le travail suivi du vétérinaire dans de bonnes conditions.

L'AFBC réglera les frais de déplacements du vétérinaire pour un minimum de 10 chiens examinés. Aux organisateurs de s'assurer de ce minimum de participants.

Pour réaliser les examens, il faut :

- Une **salle** correctement **obscurcie chauffée à 15° au moins** (en dessous, on a systématiquement de la buée sur les lentilles des appareils)
- **L'électricité** (avec rallonge à enrouleur et 3 sorties pour prise avec terre)
- **2 tables** (une pour l'examen des chiens et une pour le bureau)
- Une **lampe** de bureau
- Quelques **chaises** dans et devant la salle
- La **radio ou talkie-walkie** pour appeler les personnes sur le terrain de concours
- **Au moins une personne** à disposition du vétérinaire pour éviter absolument les temps morts
- Une **liste complète** des chiens à examiner avec leurs noms, sexe, date de naissance, N° de puce ou de tatouage et le nom et l'adresse des propriétaires

Chaque propriétaire remettra aux organisateurs un chèque de 38 € pour les adhérents à l'AFBC (le supplément étant pris en charge par l'AFBC), et **55 €** pour les non adhérents, **par chien** libellé au nom de l'AFBC.

Les organisateurs enverront la liste des chiens et les chèques à l'AFBC qui réglera les honoraires du vétérinaire.

Chaque propriétaire recevra par courrier le certificat de son chien dans un délai de 2 à 3 semaines.

Pour info, un chien aura retrouvé une vision tout à fait normale 1h après l'examen (pour participer au concours par exemple).

Rappelons encore aux propriétaires que les chiens seront tenus en laisse et rentrés au dernier moment dans la salle pour éviter les souillures et respecter la confidentialité de l'examen des autres chiens.

N.B : Seules les journées annoncées à l'AFBC, pour une parution dans le calendrier, seront subventionnées.